

Procédure Saisie des Intentions d'orientation des 2nde → 1^{er}e
Du 24 janvier au 12 février 2025

1. Allez sur teleservices.education.gouv.fr avec vos codes Educonnect parents.
Attention : un seul responsable légal peut saisir les vœux d'orientation de l'enfant. Et surtout bien sélectionner l'enfant en question, si plusieurs enfants dans des établissements différents. Puis sur l'onglet « **Orientation** » à gauche de votre écran.



2. **Saisissez la ou les intentions d'orientation :**

- Il doit y avoir **au moins 1 intention**.
- Vous pouvez saisir **jusqu'à 10 intentions** : 1^{re} générale (et enseignements de spécialité), 1^{re} technologique (et série), 1^{re} préparant au BT métiers de la musique, et une demande d'accès à la voie professionnelle.
- Il faut choisir **qu'une voie par intention. Seule la voie technologique peut être sélectionnée plusieurs fois**.
- Le rang détermine l'ordre de préférence. Il est possible de modifier l'ordre grâce aux boutons.  
- Les intentions peuvent être **modifiées et/ou supprimées** jusqu'à la fermeture du service **le 12 février**.  
- Les intentions doivent être **validées** à la fin de la saisie et après d'éventuelles modifications afin qu'elles soient prises en compte.

A. Voie générale :

- Choisissez **4 enseignements de spécialité**.
- Possibilité de choisir un enseignement de spécialité proposé dans **un autre établissement**.
- **Validez** (quand tout est respecté le bouton « valider » n'est plus grisé).

The screenshot shows a form titled 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)'. It has four radio button options: '1^{re} générale' (selected), '1^{re} technologique', '1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »', and 'Autre parcours : un accès à la voie professionnelle'. Below is a section 'Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale' with a link to 'Horizons 21'. At the bottom are 'Annuler' and 'Valider' buttons. A yellow box at the bottom contains the text: 'Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité'.

The screenshot shows a list of specializations under 'Choisir parmi'. The list includes: HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES, MATHÉMATIQUES, NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES, PHYSIQUE-CHIMIE, SC. ÉCONO. & SOCIALES, SCIENCES INGÉNIEUR, and SCIENCES VIE & TERRE. Below are sections for 'Arts' (ARTS DU CIRQUE) and 'Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)' (ALLEMAND, ANGLAIS, ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN). There are four dropdown menus for selecting specializations, each with a close button (X). At the bottom are 'Annuler' and 'Valider' buttons.

B. Voie technologique :

- Sélectionnez la série de **1ere technologique souhaitée** (vous redirige sur le site Onisep pour avoir plus d'information sur les différentes séries).
- **Validez** (quand tout est respecté le bouton « valider » n'est plus grisé).

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1re générale

1re technologique

1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

1re STAV ⓘ

1re STD2A ⓘ

1re STHR ⓘ

1re STI2D ⓘ

1re STL ⓘ

1re STMG ⓘ

1re ST2S ⓘ

1re S2TMD ⓘ

En cliquant sur ⓘ l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur la série technologique envisagée

C. Accès à la voie professionnelle :

- Saisissez **le métier ou la formation choisie**.
- Possibilité de **demande un stage passerelle** permettant à l'élève de faire un stage d'une semaine pour découvrir le métier ou la formation qu'il a choisi dans l'établissement souhaité.
- **Validez** (quand tout est respecté le bouton « valider » n'est plus grisé).

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1re générale

1re technologique

1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (150 caractères maximum) :

Stage passerelle

Un stage passerelle peut être demandé, si le paramétrage académique l'a autorisé.

- ### 3. Après la saisie de la ou les intentions d'orientation :
- vous pourrez voir apparaître **un récapitulatif de vos demandes**. Vous **devez valider à nouveau l'ensemble des intentions saisies**.

Les données sont directement envoyées au lycée afin d'être traitées ultérieurement.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

- ### 4. Accusez réception de l'avis :
- après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre de votre enfant, vous aurez accès à l'avis. Il faudra alors **accuser réception** de celui-ci. **A savoir :** que pour cette étape, ce n'est pas forcément **le responsable légal qui a saisi qui peut accuser réception, l'autre responsable peut également**.

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (*)

Accord Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant.